

8-12
ANS

10-14
ANS

AUTOUR DU FOOT

Mûrs Erigné, Maine et Loire (49)

Été 2026
Réf : 049 002 001



LE SITE

Centre Bouëssé - La Garenne
7 route de Nantes
49 610 MURS-ÉRIGNÉ

Merci de ne pas contacter la structure d'hébergement (uniquement votre point de vente Vacances Pour Tous).



Situation géographique :

Situé à 10 min d'Angers et au sud de son agglomération, la commune de Mûrs-Érigné offre un cadre idéal mêlant les avantages de la ville et de la campagne. Localisé au pied du Louet et au cœur de la commune, le centre Bouëssé - La Garenne conjugue à la fois les intérêts d'une infrastructure sportive et d'hébergement.

Effectif du groupe :

15 participants

Capacité maximale du Village vacances :

48 places

Cadre de vie :

Hébergement au Village Vacances** Bouëssé - La Garenne, labellisé Tourisme et handicap et certifié Ecolabel européen, en chambres de 4 à 6 lits avec chacune une salle d'eau et wc privatif.



Salle à manger ouverte sur une grande terrasse de 80 m² équipée l'été, une salle de réunion avec un vidéoprojecteur, sonorisation, une cuisine équipée et un espace salon de détente. Infrastructures à dominante sportive sur le centre : mur d'escalade, salle de tennis, terrain de beach volley, pas de tir à l'arc, terrain de bicross, terrain extérieur de hockey, rampe de skate...

Dans des domaines d'intervention aussi divers que le sport, les activités culturelles et environnementales, nous mettons en œuvre notre projet éducatif à travers des actions qui s'adressent à tous les publics, de la petite enfance aux plus âgés. Quel que soit le domaine, l'activité ne peut être une fin en soi, mais un support à un projet d'éducation, de socialisation, d'éveil et de découverte... Nos actions visent à ce que chacun s'épanouisse et trouve sa place dans la société, tout en reconnaissant à tous la volonté et la capacité de progresser et se développer.

LES ACTIVITÉS

Pour changer du football classique, tout en gardant des sensations similaires, viens nous retrouver pour t'essayer à de nombreux sports de ballon inédits, pour partager des moments sportifs et intenses entre amis.

Tu feras une immersion de deux jours dans les locaux du **d' "Angers SCO Footsal"**, à 15 min du centre, pour pratiquer :

FUTSAL



encadré par un animateur Vacances Pour Tous

A 5 contre 5 sur un terrain synthétique. Une partie des terrains sont filmés, pour revoir ton action en différé et apprécier tes propres exploits et ceux de tes coéquipiers !



CESSIFOOT



encadré par un éducateur sportif du Sco

Les yeux bandés et à l'aide d'un ballon sonore, joue au foot en te sensibilisant de manière ludique au handisport, dans la peau d'un déficient visuel.



BUBBLE FOOTBALL



encadré par un éducateur sportif du Sco



A l'intérieur d'une bulle en plastique, tous les coups sont permis... ou presque !



VISITE DU STADE RAYMOND KOPA



réalisée par un éducateur sportif du Sco

Visite des vestiaires, des tribunes, du tunnel d'entrée des joueurs et des bancs de touche...

Sur le centre Bouëssé - La Garenne, tu pourras tester d'**autres sports de ballon** tous plus étonnantes les uns que les autres tels que le :

TCHOUCKBALL : mélange de volley et handball avec buts des **trampolines inclinés**



DODGEBALL : variante de la balle au prisonnier à **6 ballons**

TENNIS BALLON : sur un **demi terrain** de tennis

AUTRES ACTIVITÉS POSSIBLES : en cas de chaleur ou à la demande des jeunes, une **baignade** en piscine ou en lac pourra être proposée. Les jeunes et l'équipe organiseront ensemble le planning d'activités, en particulier les **grands jeux de plein air**, les **activités sportives et manuelles**, les **veillées**.

ACCUEIL EN RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Aucun transport n'est proposé pour ce séjour. Le jeune doit être déposé directement sur le centre.

Accueil estimé en milieu de matinée le samedi matin, départ estimé en fin d'après-midi le vendredi. Les horaires précis et définitifs vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ.

Sur l'A87, sortie N°23 direction "Mûrs-Érigné Aubance". Au rond-point, prendre direction "Mûrs-Érigné / les Ponts de Cé". Au feu, prendre à gauche direction "Denée / Chalonnes-sur-Loire", puis prendre la 2ème route sur la droite (environ 200m après le feu).



L'ALIMENTATION

Les repas seront élaborés sur place par nos équipes d'animation. Les jeunes seront susceptibles de participer à cette mission, afin que ce moment puisse être convivial et éducatif. Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.



Allergies et régimes alimentaires : Informez votre point de vente AU MOMENT DE l'inscription en cas de PAI d'allergie, ou de régime particulier et transmettez-nous tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les prescriptions alimentaires liées à la pathologie du jeune. Si la sécurité physique de l'enfant ne peut être garantie, nous nous réservons le droit d'éconduire son inscription.

Respect des convictions, idéaux philosophiques et religieux : dans la mesure du possible, une offre de repas alternatifs sera proposée. Par contre notre cuisine n'a pas vocation à servir des repas liés à des prescriptions religieuses (halal ou casher).

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

A la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant afin de passer les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser l'autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel. Vous devez également respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. L'équipe est composée d'un.e directeur.trice et d'un.e animateur.trice pour 8 à 10 jeunes en moyenne.

LE QUOTIDIEN

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accès à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement du lieu de vie
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le coucher pour amener les enfants progressivement au sommeil

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté du lieu de vie.

L'ALCOOL/LA CIGARETTE :

La consommation de boissons alcoolisées sera interdite sous toutes ses formes.

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.

QUARTIER LIBRES :

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal.

Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

AVOIR DES NOUVELLES DES ENFANTS :

Vous pourrez obtenir des nouvelles du déroulement du séjour grâce à un blog (prestataire indépendant de notre organisme) de manière sécurisée, privée, et gratuite. Les équipes d'animation publieront des articles contenant du texte et/ou des photos et vidéos. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

Il est possible que des nouvelles ou des photos ne soient postées sur le blog que tous les deux jours, la priorité étant donnée à l'encadrement des jeunes lors des animations.

Adresse du site : <https://www.ondonnedenouvelles.com/>

Le code d'accès vous sera communiqué dans votre espace client à l'onglet info séjour.



Si vous avez le besoin urgent de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.

ATTENTION !

Si le comportement de l'enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de **RENOVL** pourrait être prise à son encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

Si votre enfant a moins de 12 ans à l'arrivée au centre de vacances, le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur en présence de votre enfant.
Au-delà de cet âge, nous estimons qu'il est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau, aucun contrôle ne sera alors effectué.

L'argent de poche : Une somme de **10 €** est amplement suffisante, et ne sera pas nécessairement utilisée. Elle peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même, il en va de son entière responsabilité.

En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez-nous le faire savoir **dès l'inscription** pour préparer au mieux la venue de l'enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la C.M.U., n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments (en quantité suffisante pour le séjour) que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE MOBILE :

Le téléphone mobile est un outil de communication très utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances.

Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait l'équipe d'animation régulera son utilisation sur nos séjours. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

LES OBJETS DE VALEUR :

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE OBLIGATOIREEMENT :

AVANT LE DÉPART (par voie dématérialisée) :

- La Fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (pas besoin de certificat médical)
- L'Autorisation pour le droit à l'image
- Une copie de la carte Vitale ou de l'attestation de droits à la Sécurité Sociale ou CMU

LE JOUR DU DÉPART :

- Dans la valise : la Fiche trousseau (utilisez le trousseau type qui vous a été remis, et reportez-vous à la rubrique « Trousseau » de cette fiche pour les spécificités de ce séjour)

Attention, en l'absence de l'un de ces documents, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune.

BON SÉJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !